

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 11 avril 2019 conférant un grade et un emploi de sous-officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ1908007A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié, relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Florent, Yvon Keim est recruté au grade de gendarme (échelle de solde spécifique des gendarmes, 1<sup>er</sup> échelon) en qualité de sous-officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi de technicien de maintenance de data-center au sein du service du traitement de l'information de la gendarmerie pour une durée de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des sous-officiers de gendarmerie.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 avril 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général,*  
*sous-directeur de la gestion du personnel,*  
O. COURTET